



Conseil d'administration

346^e session, Genève, octobre-novembre 2022

Section institutionnelle

INS

Date: 24 août 2022

Original: anglais

Première question à l'ordre du jour

Approbation des procès-verbaux des 344^e et 345^e sessions du Conseil d'administration

1. Conformément aux dispositions du paragraphe 5.6.3 du Règlement du Conseil d'administration, les projets de procès-verbaux des 344^e (mars 2022) et 345^e (juin 2022) sessions du Conseil d'administration ont été affichés sur le site Web du Conseil d'administration. Suite à cet affichage, les membres étaient tenus de communiquer au Bureau les modifications qu'ils souhaitaient apporter à leurs interventions avant le 6 mai et le 29 juillet 2022, respectivement.
2. Les [procès-verbaux](#) de la 344^e session et les [procès-verbaux](#) de la 345^e session du Conseil d'administration, contenant les amendements reçus, sont ainsi soumis au Conseil d'administration pour approbation au début de sa 346^e session.

► **Projet de décision**

3. **Le Conseil d'administration approuve les procès-verbaux de ses 344^e et 345^e sessions, tels qu'amendés.**